

S'il se préoccupe à ce point du chômage et de la création d'emplois pour les jeunes Canadiens, il devrait encourager son parti et le Nouveau parti démocratique à voter pour le projet de loi sur le tarif du Nid-de-Corbeau, qui permettra de créer 370,000 emplois et favorisera des ventes de 35 milliards de dollars dans notre pays.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

ON DEMANDE DES PAIEMENTS PROVISOIRES DU GRAIN

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je voudrais savoir comment il pourra créer de l'emploi en réduisant à la faillite les agriculteurs. A l'heure actuelle, le gouvernement retient plus de 1.1 milliard qu'il doit aux céréaliers. Le Fonds de stabilisation des grains de l'Ouest est riche de 800 à 900 millions. Le gouvernement va-t-il verser un paiement provisoire avant la fin de l'année? Cela pourrait contribuer à créer de l'emploi.

● (1140)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, en réponse à la question bidon du député, la façon de créer de l'emploi consisterait à construire un nouveau chemin de fer pour acheminer les produits agricoles vers les marchés d'exportation, pour en vendre à l'étranger et gagner ainsi de l'argent.

Des voix: Parfait.

M. Axworthy: Si le député ne comprend pas ce principe élémentaire, il devrait changer de siège.

Quant à la deuxième partie de la question, le député sait fort bien que la semaine dernière, le ministre d'État chargé de la Commission du blé a dit que de nouveaux paiements seraient faits pour les ventes d'orge. Nous avons fait savoir que nous réexaminions le Programme de stabilisation. D'après la loi, les paiements sont fonction d'une moyenne quinquennale. Le gouvernement ne peut passer outre à cette stipulation. Cependant, nous réexaminons ces dispositions pour éventuellement élaborer une nouvelle formule. Au lieu de faire des discours, le député pourrait se préparer à voter pour ces mesures quand elles seront déposées.

LES PROBLÈMES DE FINANCEMENT DES AGRICULTEURS

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, le ministre a dû noter que j'ai parlé du grain déjà vendu. Le ministre sait également que nous avons fait des paiements provisoires quand nous formions le gouvernement.

Mme le Président: La question.

M. Gustafson: Le ministre se permet-il de faire de l'opportunisme avec l'argent des agriculteurs en leur versant de grosses sommes juste avant les élections, ou est-il prêt à les aider à surmonter leurs problèmes de financement?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, comme toujours, la décision sera prise au moment le plus opportun.

Questions orales

LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

LES AUDIENCES SUR LA POLITIQUE AÉRIENNE INTÉRIEURE—LA NOMINATION D'UN CONSEILLER POUR REPRÉSENTER LA POPULATION

M. Robert Bockstael (Saint-Boniface): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 27 septembre dernier, le ministre a demandé à la Commission canadienne des transports d'organiser des audiences publiques sur notre politique aérienne intérieure après les événements relatifs aux rabais accordés par nos transporteurs aériens. Il a rappelé que le ministre de la Justice nommerait un conseiller pour représenter la population. Pourrait-il nous dire quand cette nomination aura lieu?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, en premier lieu je suis fort heureux de pouvoir annoncer à la Chambre que la Commission canadienne des transports a décidé d'organiser de telles audiences qui commenceront le 15 novembre. Deuxièmement, le ministre s'est rendu à ma requête en nommant M. Morris Kaufman conseiller spécial représentant le public à ces audiences.

* * *

L'IMMIGRATION

LES ENTREPRENEURS DE HONG KONG DÉSIREUX D'IMMIGRER AU CANADA—LES HONORAIRES EXORBITANTS DES EXPERTS-CONSEILS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Mercredi, il a annoncé un programme devant permettre aux entrepreneurs d'immigrer plus facilement au Canada. Le ministre sait-il ce qui se passe à Hong-Kong où des avocats et des prétendus experts-conseils en immigration, surtout de Vancouver et de Toronto, ont établi leurs quartiers dans de luxueuses suites d'hôtel, font paraître des annonces mensongères dans les journaux et exploitent les hommes d'affaires de Hong Kong en leur demandant des honoraires allant jusqu'à \$15,000 rien que pour remplir des formulaires qui peuvent être remplis gratuitement à la Haute commission canadienne?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui, madame le Président, j'ai entendu parler des activités de ces experts-conseils, mais je ne connaissais pas tous les détails que le député a donnés. Il est difficile de surveiller les annonces publicitaires à l'étranger. C'est une situation extrêmement déplorable. Nous nous sommes arrangés pour poster plus de fonctionnaires à l'étranger pour s'occuper des demandes des entrepreneurs qui essaient de prendre de l'expansion. Lorsque nous voyons des annonces ou des activités de ce genre au Canada, nous faisons une enquête pour voir s'il y a moyen d'y mettre un terme en vertu de la loi sur l'immigration. Je regrette beaucoup les activités comme celles dont le député parle. Ces experts-conseils ne peuvent pas donner de meilleurs renseignements ni faciliter davantage les formalités que les fonctionnaires de mon ministère.